

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 15 (1935)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** La Ille Foire d'Alger

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La FOIRE COMMERCIALE de l'OUEST à NANTES

Faute d'un article sur cette manifestation, qui aura lieu du 4 au 15 avril prochain, nous avons jugé particulièrement intéressant de reproduire ci-dessous le passage essentiel d'un rapport adressé par M. Senger, le très actif vice-consul de Suisse à Nantes, aux industriels suisses susceptibles d'intensifier leurs échanges avec le marché de l'Ouest de la France. Ce rapport a été reproduit *in extenso* dans les « Informations Economiques » par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale en date du 26 septembre dernier. Poursuivant son inlassable activité, le représentant officiel de la Suisse à Nantes organise à nouveau un pavillon suisse à la prochaine foire de cette ville. Quelques stands dans ce pavillon sont encore disponibles; aussi engageons-nous les industriels suisses à profiter de cette occasion de se créer un nouveau débouché dont les grands avantages sont exposés dans le rapport de M. Senger :

« La Bretagne, avec sa région industrielle de la Basse-Loire (c'est-à-dire une des provinces les plus riches et les plus prospères de France), héberge une population extrêmement conservatrice, qui ne suit le progrès qu'à pas lents. Dans certaines sphères de l'activité économique, on constate un retard de 15 à 30 ans, en comparaison d'autres régions du pays. Cette particularité, qui peut avoir certains inconvénients, présente en revanche le bon côté de pousser à l'épargne, l'argent restant dans le bas de laine et représentant ainsi toujours un *pouvoir d'achat* latent. C'est également à cette circonstance qu'est dû ce *besoin réel* de transformations et de modernisations, tant dans les habitations particulières que dans les usines. Ce facteur, nous ne le trouvons plus que rarement dans d'autres régions françaises, dont plusieurs, comme par exemple le Nord et l'Est, ont été reconstruites de fond en comble, les maisons et usines munies des derniers perfectionnements de confort et d'installations industrielles, d'où diminution, sinon *disparition d'un besoin réel* de nouvelles acquisitions ou de transformations.

Il y a également lieu de noter que ces mêmes ré-

gions françaises, qui ont modernisé leur équipement industriel, sont celles qui sont aujourd'hui le plus touchées par la crise; d'où, encore une fois, *diminution du besoin de faire de nouveaux achats*. Tout autre est la situation dans l'Ouest qui n'a, jusqu'à maintenant, pas été éprouvé par la grande dépression économique dont souffre le reste du pays, on en tous cas pas dans des proportions telles qu'elles se font sentir dans les contrées susindiquées. *La capacité d'achat et les nécessités* de transformations et d'installations nouvelles, signalées plus haut, restent donc ici entières.

A ces deux facteurs vient s'en ajouter un troisième, celui des frais de transport. Contrairement à ce qui se passe dans le reste du pays, les exportateurs suisses travaillant dans l'Ouest de la France sont, en effet, sur ce point favorisés au détriment de leurs concurrents étrangers directs (allemands, tchèques, autrichiens, italiens, belges) dont les marchandises doivent parcourir un trajet sensiblement plus long pour atteindre la clientèle bretonne.

Ces circonstances, auxquelles on pourrait en ajouter bien d'autres, nous paraissent suffisamment intéressantes pour que nos industriels, ainsi que nous venons de le dire, soumettent à une étude approfondie la prospection de ce marché. En comprimant les prix au plus juste (car la concurrence reste très serrée), en se munissant d'un corps de représentants de choix (abandon de représentation générale pour toute la France avec siège à Paris, mais nomination d'agents régionaux dépendant directement de la maison mère en Suisse), il est certain que nos industriels doivent réussir. Ceci, malgré la crise, malgré les difficultés douanières et celles résultant du contingentement. Même si, précisément en raison de la compression des prix, nos exportateurs sont obligés de se contenter d'un bénéfice modeste, ils s'assureront en revanche un débouché régulier et une clientèle fidèle. De plus, ils auront davantage de facilités pour surveiller de près ce marché et ne courront pas le risque qu'entraîne le commerce avec les pays lointains, commerce auquel nous voyons de plus en plus renoncer même de puissantes entreprises étrangères, qui disposent pourtant du prestige de grandes flottes marchandes et militaires pour faire valoir leurs créances, sans parler de leur représentation diplomatique et consulaire. »

## LA III<sup>e</sup> FOIRE D'ALGER

Créée pour la première fois en 1933, la Foire d'Alger a connu immédiatement un succès considérable, tant en ce qui concerne le nombre d'exposants de la Métropole et d'Algérie que le nombre de visiteurs.

Inspirée de l'organisation des principales foires françaises, mais très exactement adaptée au territoire nord-africain, la Foire d'Alger s'est classée en deux années parmi les plus importantes.

A titre d'indication, on notera le chiffre très exact de 330.000 visiteurs en 1934, de 66.000 mètres carrés et de 550 exposants.

La Foire d'Alger est placée sous le patronage officiel du Gouvernement Général de l'Algérie et de toutes les autorités du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

On y trouve toutes les sections des foires métropolitaines : alimentation, ameublement,

bureau moderne, chauffage, arts ménagers, etc...

En outre, les grandes sections de l'automobile, l'aviation, la machine agricole et l'industrie.

L'Afrique du Nord, et particulièrement l'Algérie, a pu supporter mieux que bien d'autres pays le contre-coup de la crise économique et à l'heure actuelle, le marché algérien est considéré comme un des plus stables, la richesse du pays étant assurée en grande partie par ses vins et ses productions agricoles.

On retrouvera donc à la Foire d'Alger de 1935 les principales firmes industrielles françaises et — fait nouveau — de très intéressantes participations coloniales et étrangères.

La Foire 1935 sera digne de ses aînées; elle attestera une fois de plus l'activité économique de la belle province française d'outre-Méditerranée.